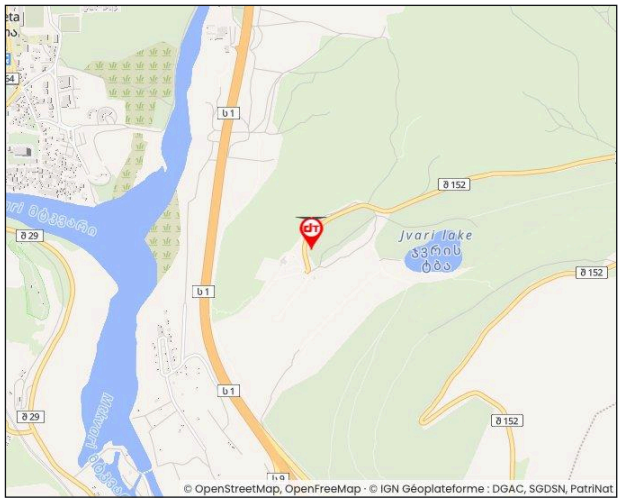
drone-spot

FICHE DE VOL
Générée le 21 novembre 2026

Monastère de Djvari - Mtskheta

Patrimoine · Géorgie

Coordonnées GPS	41.83876, 44.73470
Altitude	610 m
Hauteur maximale	120 m max
Accès	Accès direct en voiture
Aérodrome le plus proche	Aérodrome de Natakhtari 9,4 km, direction N · spot 98 m plus haut
Référence du spot	314336



Situation du spot et restrictions (image de la carte Drone-Spot)

Soleil (heures locales, UTC+04:00)

Jour	Aube	Lever	Coucher	Crépuscule	Durée du jour	Heure dorée
Sam. 21 nov.	07:27	07:58	17:36	18:06	9 h 38	07:58–08:40 · 16:54–17:36
Dim. 22 nov.	07:28	07:59	17:36	18:06	9 h 36	07:59–08:41 · 16:53–17:36
Lun. 23 nov.	07:30	08:00	17:35	18:05	9 h 34	08:00–08:43 · 16:52–17:35

Aérodromes à proximité

Aérodrome	Type	Distance	Altitude
Aérodrome de Natakhtari	Aérodrome	9,4 km, direction N	512 m
Hélistation d'Isani-Samgori	Hélistation	24 km, direction SE	591 m

Description

Superbe spot au confluent des rivières Koura et Aragvi. Proche de TBILISSI

Scannez pour ouvrir la fiche à jour : météo, carte et restrictions.
https://www.drone-spot.tech/fiche-spot.aspx?id=314336
Avant chaque vol : vérifiez la carte des zones UAS, les NOTAM et les zones temporaires, la météo et l'indice Kp.

Préparer le vol

Check-List avant le vol

- ☐ Zone vérifiée : zones UAS, restrictions, espaces protégés
- ☐ NOTAM et zones temporaires consultés
- ☐ Météo : vent, rafales, pluie, visibilité ; indice Kp
- ☐ Numéro d'exploitant affiché sur le drone
- ☐ Attestation de formation ou brevet sur soi
- ☐ Assurance responsabilité civile vérifiée
- ☐ Batteries chargées : drone, radiocommande, téléphone
- ☐ Hélices, moteurs et châssis en bon état
- ☐ Carte mémoire en place et vide
- ☐ Logiciels à jour, compas et IMU étalonnés
- ☐ Retour automatique : point et hauteur de retour réglés
- ☐ Signalement électronique ou identification à distance actif
- ☐ Zone de décollage dégagée, personnes informées et à distance
- ☐ Observateur présent si vol en immersion

Bonnes pratiques

Ce spot est hors de l'Europe : les règles sont celles du pays. Renseignez-vous auprès de son autorité de l'aviation civile avant de voler ; la bibliothèque Drone-Spot rassemble des notices de plusieurs pays.

- Gardez le drone à vue et volez bas (120 m au plus est la règle la plus répandue).
- Ne survolez pas les personnes, les rassemblements ni les routes.
- Restez loin des aérodromes, des sites militaires et des zones interdites.
- Vérifiez si un enregistrement, une formation ou une autorisation est exigé dans le pays.
- Respectez la vie privée et vérifiez votre assurance.

Résumé non exhaustif : les règles évoluent. Référence : guide de la catégorie ouverte de la DGAC et réglementation du pays.

Liens utiles

Carte des zones UAS autour du spot : https://www.drone-spot.tech/carte-uas.aspx?lat=41.83876&lon=44.7347
Bibliothèque du télépilote : https://www.drone-spot.tech/bibliotheque

Mes notes de vol

Fiche d'information générée par Drone-Spot à partir des données de la communauté : elle ne remplace ni l'information aéronautique officielle ni la réglementation. Le télépilote reste responsable de son vol.